



## Algérie : libération immédiate pour Khaled Drareni

« Khaled Drareni a été condamné à trois ans de prison ferme par le tribunal de Sidi M'hamed. Son crime : exercer son métier de journaliste dans le respect des règles de la déontologie, notamment dans sa couverture continue du Hirak depuis le 22 février 2019. » La [pétition](#) lancée le 11 août par des journalistes algériens pour réclamer la libération de leur confrère approche déjà les 6 000 signatures, dont celle du SNJ-CGT.

Khaled Drareni, 40 ans, dirige le site d'information Casbah Tribune. Il est également le correspondant en Algérie de TV5 Monde et de Reporters sans frontières (RSF). En prison depuis fin mars, il a été condamné le 10 août pour « incitation à attroupement non armé » et « atteinte à l'unité nationale ».

La justice lui reproche la façon dont il a couvert une manifestation, début mars, du Hirak, le mouvement populaire algérien lancé en février 2019, au moment où Abdelaziz Bouteflika avait annoncé sa candidature à un cinquième mandat présidentiel. Mais également d'avoir publié sur Facebook un communiqué émanant d'organisations politiques appelant à la grève générale. Khaled Drareni répond n'avoir fait que son métier.

Au-delà du scandale qui consiste à arrêter, emprisonner, juger et condamner quelqu'un pour de tels motifs, ses soutiens dénoncent un « traitement spécial [...] insupportable », puisque « ses co-accusés dans le même dossier, avec les mêmes chefs d'accusation infondés, ont été condamnés à des peines inférieures à la période de détention provisoire ».

« L'acharnement diffamatoire contre lui a été alimenté par une interférence présidentielle à charge dans cette affaire », insiste la pétition, qui pointe « la peine de prison la plus lourde prononcée depuis l'indépendance contre un journaliste pour son travail ».

Le SNJ-CGT appelle à signer la pétition, dont il fait sienne cette revendication : « La place de Khaled Drareni n'est pas en prison. Nous signataires de cette pétition initiée par un groupe de journalistes exigeons sa libération immédiate et sa réhabilitation ».

Dans une [tribune](#) parue en novembre dernier, plus de 150 journalistes algériens condamnaient déjà « avec vigueur l'escalade des atteintes graves aux femmes et aux hommes de la profession et [le] harcèlement systématique des médias dans les secteurs public et privé et contre la presse électronique ». « Nous considérons que l'arrestation de certains journalistes, leur emprisonnement,

les placements sous contrôle judiciaire et les interdictions de sortie du territoire national imposés à d'autres, sont liés à leur engagement professionnel en relation avec la chose publique et que cela constitue une forme d'assujettissement et d'intimidation », écrivaient-ils alors.

Il est plus que temps que la liberté de la presse et des journalistes soit respectée en Algérie.

**Montreuil, le 12 août 2020**